

1. OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux pratiques associatives (sportives, culturelles, de loisirs, citoyennes...)
- Dynamiser le tissu associatif local

2. AVANTAGES

- Une réduction aux associations Gardannaise et Bivéroises (30% de la cotisation, plafonnée à 40 euros).
- Un tarif préférentiel aux spectacles du Service Culture et Vie Associative

3. MODALITES

Bénéficiaires : Gardannais et Bivérois

- Personnes non imposables (actifs et retraités), ainsi que leurs enfants à charges.
- Enfants dont les parents sont bénéficiaires de l'ARS (Allocation Rentrée Scolaire) et API (Allocation Personnes Isolées).
- Bénéficiaires du RSA
- Bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle)

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité
- Livret de famille + carte d'identité d'un parent si l'enfant n'a pas la carte
- Une photo d'identité
- Un justificatif de domicile quittance EDF ou téléphone fixe
- Un avis de non-imposition 2017 ou
- Un justificatif du RSA, de la CMU, ou de l'ARS

Tarif et Point de Vente :

- **6 euros en espèces**
- **Maison de la Vie Associative, Avenue du 8 Mai 1945**
- **Carte délivrée du 17 Septembre au 5 Octobre 2018**
- **Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h**
- **Renseignements au : 04.42.65.77.00**

Validité :

- Une saison (de septembre 2018 à août 2019).